

la même dignité, mais en moi il n'y a que l'ombre de ce grand nom (1). Nous devons de même, avec beaucoup plus de sujet, en voyant les vertus signalées de ces personnes et les nôtres, en pesant les unes et les autres dans une juste balance, dire: Oh! Religieux et Religieux! ils ont été Religieux, et je le suis; ils ont été Religieux d'un tel Ordre, et je le suis aussi; mais, oh! Religieux et Religieux! quelle différence! Ils ont été véritablement Religieux, et je n'en suis que l'ombre: leur patience, leur obéissance, leur humilité et toutes leurs vertus ont atteint le dernier degré de la perfection; et je n'ai de la vertu que l'apparence et l'écorce.

Ces considérations retiendront le Religieux dans l'humilité, et réprimeront dans les Communautés la vanité, l'orgueil et l'ambition. Le cardinal Ugolin, protecteur de l'Ordre de Saint-François, dit un jour à ce saint fondateur, qu'il lui semblait être de la gloire de Dieu et du bien de l'Eglise qu'il permit que ceux de ses Religieux qui, par leur vertu et leur savoir, se trouveraient les plus capables, fussent promus aux prélatures. Le Saint lui répondit: Monseigneur, mes Frères sont appelés Frères Mineurs, afin qu'ils ne pensent pas à être plus grands; si vous voulez qu'ils fructifient dans l'Eglise, tenez-les dans l'esprit de leur vocation, et ne permettez pas que, de quelque manière que ce soit, ils soient élevés aux dignités ecclésiastiques (2).

Saint Pacôme, long-temps avant lui, était dans les mêmes sentimens; il allait même plus loin, car il ne voulait pas qu'aucun de ses Religieux fût prêtre. Il disait qu'il

(1) Abbas fait, et ego: ô Abbas et Abbas! nomen unum, sed in altero sola magni nominis umbra.

(2) Domine, Minores ideo vocati sunt Fratres mei, ut majores fieri non præsumant; si vultis ut faciant fructum in Ecclesia Dei, tenete illos et conservate in statu suæ vocationis, et ad prælationes Ecclesiasticas nullatenus ascendere faciatis. *Opusc. S. Franc., tom. 3, colloq. 7.*

valait bien mieux, qu'il était bien plus avantageux pour des Religieux, non seulement de ne rechercher aucun degré de préférence et d'honneur, mais même de retrancher toutes les occasions d'y penser, parce que de là naissent souvent les contestations et les jalousies dangereuses (1). Lorsqu'on n'éteint pas aussitôt une étincelle de feu tombée sur une moisson, elle réduit quelquefois en cendres tout le revenu d'une année; ainsi lorsqu'il se glisse dans l'esprit des Religieux une funeste pensée d'ambition, qui les pousse à vouloir être préférés aux autres, à être cleres, à tenir un rang dans l'Eglise, s'ils ne chassent promptement de leur cœur ce funeste désir, ils perdent l'esprit de piété qu'ils ont eu bien de la peine à acquérir. Si maintenant on en use différemment dans les Ordres, il faut que les cleres et les prêtres, et ceux qui s'élèvent encore plus haut, ne tirant pas vanité de leur élévation, aient toujours de bas sentimens d'eux-mêmes, et joignent à leur dignité, l'humilité et la modestie.

CHAPITRE VIII.

EN COMMUNAUTÉ IL FAUT ÊTRE AVEUGLE.

Trois choses sont nécessaires pour bien vivre en communauté, dit Cassien: Il faut que le Religieux puisse dire avec le Psalmiste et à son exemple: *Je suis comme un sourd qui n'entend pas, comme un muet qui ne peut ouvrir la bouche; je suis comme un homme dont les oreilles sont fermées et dont la langue est enchaînée.* Il faut donc vivre en communauté comme un sourd, un

(1) Apud Rosweyd. in vita S. Pacom., c. 24.

muet et un aveugle (1). Voilà le conseil que donnaient les anciens Pères. Comme il est extrêmement utile et important, nous allons l'expliquer; nous parlerons d'abord de l'aveugle, ensuite du muet, et enfin du sourd: c'est la nature même qui indique cet ordre; car la première opération que nous faisons sur une chose, est de la regarder, de la voir et de la connaître. Après l'avoir regardée et connue, on en parle; et d'autres écoutent.

Celui qui veut sagement vivre en communauté, y couler doucement et utilement ses jours, doit donc fermer les yeux à mille choses qui s'y passent, et se rendre comme aveugle. Voyons en quoi consiste cet aveuglement.

1° Il faut n'avoir point d'yeux pour considérer les actions d'autrui, pour faire attention à leurs défauts, ne point se mettre en peine de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils disent, de ce qu'ils font, ne point se mêler de leurs affaires, à moins que l'emploi, la charité, l'obéissance ne nous y obligent; mais seulement s'appliquer tout entier à soi-même, penser à son emploi, vaquer à son avancement et à sa perfection, être en quelque sorte solitaire au milieu de la multitude, vivre comme s'il n'y avait que Dieu et soi dans le monde, suivant cette parole d'un ancien Père du désert: Si un Religieux ne peut dire: Il n'y a que Dieu et moi dans l'univers, il ne peut pas s'attendre à posséder un parfait repos et à parvenir à un haut degré de vertu (2).

2° Si le Religieux ne peut si bien fermer les yeux, qu'il ne voie les actions d'autrui, il faut qu'il les voie sans les

(1) *Tria hæc in congregatione necessariò custodienda sunt tibi, ut scilicet, secundùm Psalmistam sententiam: Ego tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus qui non aperit os suum, et factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones (Psal. 37. 13.); tu quoque velut surdus, ac mutus, et cæcus incedas. Lib. 4, de instit. Ren., cap. 41.*

(2) *In sentent. Patrum Ægypt. in vit. Patrum.*

voir; s'il a connaissance de quelque imperfection et de quelque faute, qu'il n'aille pas plus avant, qu'il ne les critique et ne les censure pas, qu'il les excuse autant qu'il le peut et qu'il le doit; qu'il prenne seulement garde de n'en être pas souillé, et que la vue de ces imperfections ne répande pas sur lui quelque odeur de leur malignité. Ceux qui entrent dans une chambre infectée de mauvais air, ou qui approchent de personnes atteintes de maladies contagieuses, se garantissent du péril par le moyen de différens préservatifs; de même, si le Religieux voit des fautes qu'il ne puisse pas ne pas voir, qu'il fasse si bien qu'il n'en reçoive aucun dommage. Que tout ce que vous voyez dans une maison, dit Cassien, de contraire au devoir et à l'édification, ne fasse pas plus d'impression sur votre esprit que si vous n'aperceviez rien, de peur qu'ébranlé par l'autorité de ceux qui font mal, vous ne soyez entraîné après eux et porté à des choses que vous aviez auparavant condamnées (1).

Sainte Thérèse donnait et pratiquait excellemment ce conseil. Elle écrivait à une Religieuse d'un autre Ordre en ces termes: Ne craignez pas de demeurer dans un monastère où il y a beaucoup de Religieuses: avant la réforme, j'ai demeuré vingt-cinq ans dans un monastère où il y en avait cent vingt-quatre. Cette grande multitude ne vous nuira pas; elle servira même beaucoup à votre avancement, si vous vivez comme s'il n'y avait que Dieu et vous dans la maison; tant que vous n'aurez point de charge qui vous oblige à prendre garde aux choses qui se passent dans le monastère, n'y faites aucune attention; pensez seulement à vous, et tâchez d'acquérir la vertu que vous remarquerez en chacune;

(1) *Universa quæcunque videris minus ædificationis habentia, velut cæcus non videas, ne animatus eorum, qui hæc agunt, auctoritate vel forma, ad id quod deterius est et quod antè damnaveras traducaris. Loco cit.*

ne réfléchissez point sur les fautes. J'en usais ainsi ; car quoiqu'elles fussent en si grand nombre , j'étais comme s'il n'y eût eu personne ; ce qui me procura un très-grand bien , parce qu'enfin partout nous pouvons aimer Dieu. Qu'il soit béni de ce que personne ne peut nous empêcher (1) !

C'est en cela que consiste ce saint et salutaire aveuglement du Religieux , qui bannit l'esprit de curiosité , le désir de savoir et d'examiner les affaires d'autrui , et par suite empêche de soupçonner , de juger , de parler des actions , de se jeter dans ces petits partis formés quelquefois dans les Communautés par les esprits intrigans qui veulent venir à bout de leurs desseins. On se trouve par là délivré de toutes les menées , de tous les complots.

C'est un grand mal dans les Communautés , de se mêler sans nécessité et sans obligation des affaires des autres , de penser beaucoup plus à eux qu'à soi , non par charité , mais par curiosité , et par cette démangeaison naturelle qu'on a de connaître ce qui regarde le prochain , de sortir de chez soi pour voir ce qui se passe chez son voisin. Ceux , dit saint Jean Climaque (2) , qui ont tant de facilité à rechercher les défauts , à remarquer les fautes d'autrui , montrent qu'ils ne connaissent pas les leurs et n'ont pas envie de se corriger. Celui qui connaît ses vices , ses péchés , et leur importance , ne se met pas en peine d'autre chose , parce qu'il n'a jamais assez de temps pour les pleurer , quand il devrait vivre cent ans , et verser autant de larmes qu'il y a d'eau dans le Jourdain.

Il se trouve quelquefois certains esprits curieux , remuans et inquiets qui se mêlent de tout , sont continuellement en mouvement pour savoir ce qui se fait et ce qui se dit dans une maison , et sont toujours beaucoup

(1) Ribera en sa *Vie*, liv. chap. 13.

(2) Gradu 10.

plus portés à voir le mal que le bien. C'est la remarque que fait Phocius sur saint Jean-Climaque (1) : Les ames curieuses n'ont point la curiosité de connaître les vertus et les bonnes actions , mais bien de connaître les mauvaises ; elles ont la vue perçante pour découvrir les vices , et quand elles découvrent ou remarquent quelques légers défauts , elles se précipitent dessus , les examinent avec malignité , les interprètent mal , les blâment et les condamnent ; si elles ne voient point de mal , elles en forgent , inventent des choses imaginaires et fausses plutôt que de n'avoir rien à reprendre et de ne pouvoir rien donner à la curiosité.

Celui qui veut vivre avec sagesse et avec paix en Communauté , et faire sûrement son salut , doit prendre un chemin tout contraire : être aveugle pour les autres , et clairvoyant seulement pour soi. Ne vous amusez jamais , dit saint Dorothee (2) , à prendre garde dans le monastère à ce que disent et font les autres , où ils vont et d'où ils viennent , quand cela ne peut servir à rien ; appliquez vos soins à vous-même , pensez à votre salut. Il avait dit auparavant : Ne cherchez point à connaître les fautes d'autrui ; ne soupçonnez jamais le mal. Si quelques-uns , par malice , comme cela peut arriver , sèment quelques mauvais bruits , tâchez de donner quelque couleur de vertu à la chose , et de l'expliquer en bien.

Voyons quelles sont les raisons qui nous obligent à ce sage aveuglement.

1° Nous ne sommes point entrés en Communauté pour penser aux autres , mais pour penser à nous ; Dieu ne nous a pas donné la charge de veiller sur les actions de nos Frères , mais sur les nôtres ; il ne vous demandera point compte de leur salut ni de leur perfection , mais il

(1) Ad gradum cit. 10.

(2) Instit. 18.

verra si nous avons négligé les nôtres, et si nous n'avons pas fait assez d'efforts pour arriver au degré de vertu auquel il nous appelle. Nous devons nous figurer qu'il nous dit, comme autrefois à saint Pierre, qui lui faisait une question indiscreète touchant la mort de saint Jean : *Si je veux que Jean demeure jusqu'à ce que je vienne pour juger les hommes, que t'importe ? Ne pense qu'à me suivre* (1); voilà ce que je désire de toi.

C'est une chose étonnante, que nous nous amusions à penser aux affaires d'autrui qui ne nous touchent point, que nous employions notre esprit et notre temps à des choses inutiles, tandis que nous avons sur les bras une chose d'une si grande importance que notre salut éternel. Nous avons tant de choses à examiner et à considérer en nous : nos imperfections, la multitude et la gravité de nos péchés, notre peu de vertu; combien nous sommes éloignés de ce que nous devrions être, et du peu de temps qui nous est donné pour cela. Le satyrique latin reprend ce désordre quand il dit : Personne ne cherche à rentrer en soi-même, mais on ne voit que ce qui regarde les autres; on porte ses défauts sur les épaules, et ceux d'autrui devant soi (2). Le même satyrique ajoute : Demeurez chez vous, et voyez combien vous êtes pauvrement meublé (3).

2° Tous ces regards curieux, toutes ces recherches sur les affaires d'autrui, partagent l'esprit, le remplissent de pensées inutiles, l'embarrassent, l'inquiètent, le troublent, le portent aux jugemens téméraires et à beaucoup de péchés.

Le Religieux qui veut trouver en Communauté ce qu'il

(1) *Si sic eum volo manere donec veniam, quid ad te? tu me sequere. Joan., c. ult., v. 23.*

(2) *Ut nemo in sese tentat descendere; nemo Sed præcedenti spectatur mantica tergo. Persius, Satyr. 4.*

(3) *Tecum habita: noris quàm sit tibi curta supellex, Ibid.*

est venu y chercher, c'est-à-dire la paix de son esprit et le salut de son ame, doit donc se déterminer à se rendre aveugle pour un très-grand nombre de choses, à les voir sans les voir, à fermer les yeux sur tout ce qui ne le regarde pas, et à ne penser qu'à lui; il faut se rappeler sans cesse cette fameuse inscription du temple de Delphes: Connais-toi toi-même. A-t-on jamais vu un jardinier négliger son jardin pour cultiver celui de son voisin, en ôter les pierres, arracher les mauvaises herbes, arroser les bonnes, émonder les arbres? S'il en était un ainsi fait, il passerait indubitablement pour un homme sans jugement et sans conduite. N'en usez pas ainsi avec vous-même, et quand vous vous sentirez entraîné par quelque mouvement de curiosité sur les actions et les fautes du prochain dont vous n'avez pas la charge, donnez à Dieu ce mouvement, sacrifiez-lui cette curiosité, détournez vos yeux et votre esprit, portez-les sur vous, dites-vous ce que Tobie disait à son fils, et saint Paul à son disciple Timothée: *Pensez à vous* (1).

CHAPITRE IX.

EN COMMUNAUTÉ IL FAUT ÊTRE MUET.

Ce n'est point assez pour un Religieux qui veut bien vivre avec les autres, et trouver son repos dans sa position, d'être aveugle, comme nous venons de l'expliquer: il doit de plus être muet et savoir se taire. Je vous dirai ce que vous devez observer dans le monde, dit Sénèque à Lucilius: pour mener une vie assurée, rien ne vous servira plus que de vous éloigner de l'embarras des af-

(1) *Tob. 4, 13; 1. Tim. 4, 16.*